

3e Congrès

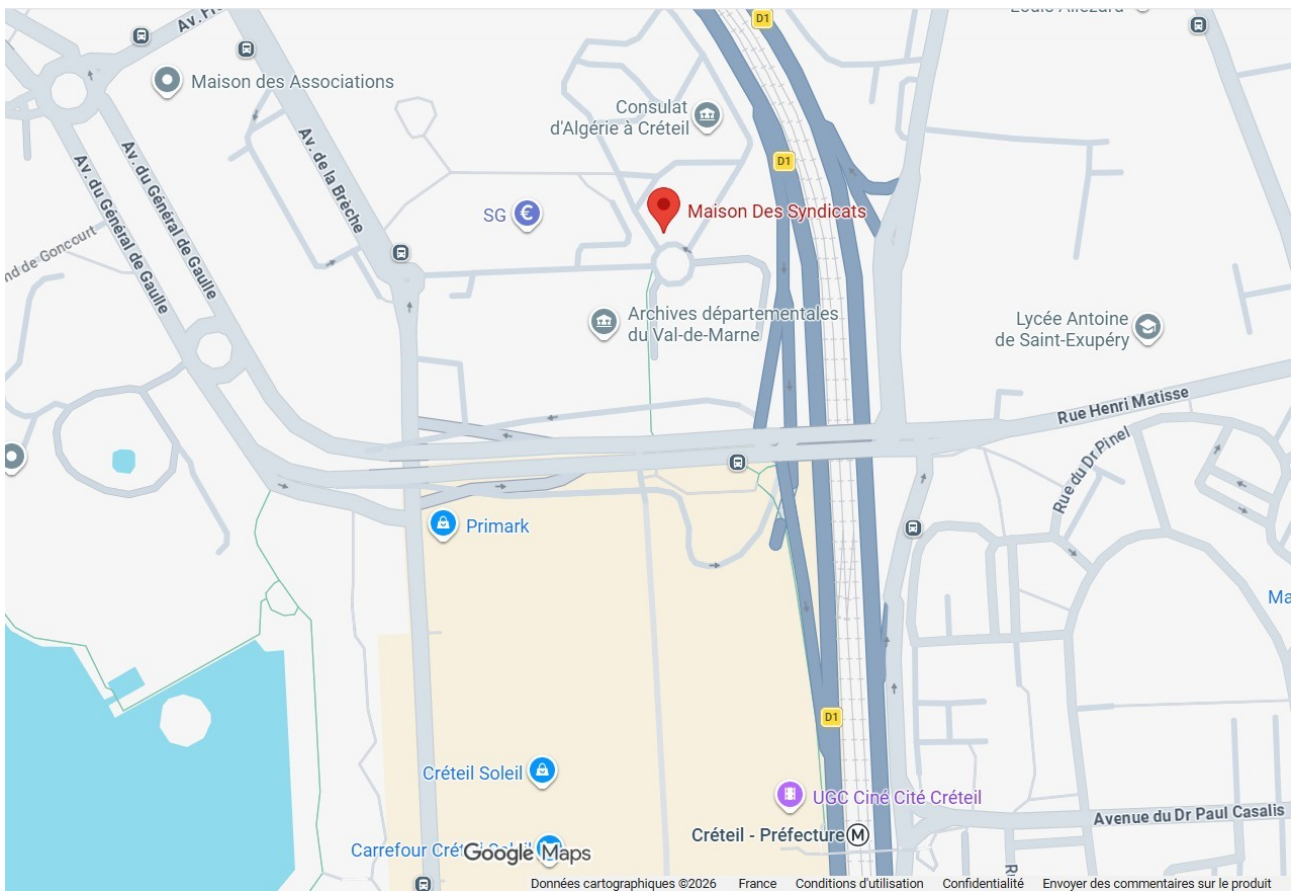


Créteil

11 et 12 mai

2026

Union
syndicale
Solidaires
Sud 94
Education



Maison des syndicats (MDS), 11-13 rue des archives, Créteil. Accès par bus ou métro ligne 8 Créteil-Préfecture (traverser Créteil Soleil). Parkings vélos au pied de la MDS. Parking payant Créteil Soleil, places de parking gratuites autour de l'avenue Courtois (5 mins à pied). Possibilités de co-voiturage (voir sur vie-interne)

Ordre du jour du congrès

	Lundi 11 mai	Mardi 11 mai
9h	Accueil, petit déjeuner, vérification des cotisations.	
9h30	Travail en groupe sur le texte d'orientation.	Travail sur le texte "Notre outil syndical", bilan de notre fonctionnement actuel et proposition d'une nouvelle organisation
11h30	Restitution des textes par les groupes	
12h30	Repas préparé par un traiteur	Repas partagé
14h	Décision et vote sur le texte d'orientation	Prise de décision sur notre fonctionnement, priorisation des mandats et de nos objectifs
15h30	Table ronde avec les OS Éducation 94 : Comment construire un plan d'urgence intersyndical dans le 94 ?	Rencontre interprofessionnel avec nos camarades de Solidaires
17h	Fin de journée	Fin du congrès

Modalités de discussions pour le texte d'orientation :

- **Temps 0** (pré-congrès) : si une personne ne peut pas se rendre au congrès, iel peut envoyer ses amendements par mail à contact@sudeducation94.org pour que ses amendements soient pris en compte lors des échanges en groupe de travail (temps 2).

- **Temps 1** (9h30-10h) : Lecture individuelle du texte + amendements éventuels à écrire sur une feuille de couleur (1 couleur = 1 sous partie)

- **Temps 2** (10h-11h30) : Les congressistes se retrouvent en 3 groupes de travail et amendent la sous partie dont iels ont la charge. Iels doivent prendre en compte l'ensemble des amendements individuels qui leur ont été transmis et amender / réécrire le texte au consensus à l'intérieur du groupe de travail. En cas de désaccord dans le groupe de travail, il faut proposer plusieurs écritures différentes d'une partie du texte pour les soumettre au vote lors de la plénière.

Dans chaque groupe de travail

- une personne mène le débat
- une personne prend les tours de parole et gère le temps d'intervention (1 à 2 minutes par prise de parole)
- une personne est en charge du respect de l'étude de tous les amendements
- une personne en charge de la réécriture du texte

- **Temps 3** (11h30-12h30) : Chacun des 3 groupes de travail présente son texte : les parties faisant consensus et les parties nécessitant un débat.

- **Temps 4** (14h-15h30) : Échange sur les parties non consensuelles, réécriture possible à la marge des propositions faites par le groupe de travail. Faire des prises de parole courtes pour défendre une proposition (1min par prise de parole). Puis le congrès vote les propositions en plénière.

Modalités de discussion pour le texte « notre outil syndical » :

- **Temps 1** (9h30-10h30) : Lecture du bilan des quatre dernières années. Débat sur le bilan, ressenti des militant.es, nos actions réussies, nos limites, nos échecs.

- **Temps 2** (10h30-12h30) : En plénière, les congressistes échangent, débattent et décident du fonctionnement à venir de notre syndicat pour les quatre prochaines années : nos priorités en lien avec le texte d'orientation. Proposition de discuter et voter selon l'ordre suivant :

- Développement de notre syndicat
 - Section de ville
 - AG
 - Commission
 - Formation
 - RIS
 - Élections professionnelles
 - Liens avec SUD Collectivités Territoriales
 -

- **Temps 3** (14h-15h30) :

- Le mise en œuvre de notre développement
 - ES
 - Déchargé.es
 - Mandats
 - Commission

Texte d'orientation générale

1. Un état des lieux inquiétant de l'éducation dans le 94 en raison d'un sous-investissement chronique en moyens humains de la maternelle à l'université.

L'école souffre et les élèves sont les premiers concerné.es. Les différents confinements lors de la pandémie ont accéléré la souffrance psychologique d'une partie des jeunes. (troubles alimentaires, du sommeil, anxiété, dépression, phobie scolaire). Il est de plus en plus compliqué d'avoir accès à un rdv dans un CMPP (parfois plusieurs mois). L'encadrement médico-social dans les établissements se réduit de plus en plus à peau de chagrin. Ainsi lorsqu'un collègue possède une infirmière et une assistante sociale à plein temps ceci est considéré comme un « luxe ». Trop souvent les établissements sont en carence à tel point que des redéploiements de postes se font dans l'académie mais à moyens constants. Les personnels se partagent leur temps d'exercice sur plusieurs établissements. Les infirmières doivent également souvent coordonner le réseau local avec les écoles élémentaires. Un certain nombre d'opérations de prévention jadis prises en charge par le département (prévention bucco-dentaire etc.) ont disparues avec la droite départementale au pouvoir.

15 Pour les personnels administratifs la pilule est aussi amère. Iels ont été les premières concerné.es par le non renouvellement d'un départ à la retraite sur deux. Aujourd'hui cela se traduit par des situations de burn-out au travail, d'arrêts maladies.

Les quelques créations de postes d'enseignants.es sous le mandat Hollande (2012-2017) n'ont pas permis de rattraper les suppressions entamées sous l'ère Sarkozy. Le mandat Macron-Blanquer et consorts a accéléré le processus. Le sous investissement en moyens humains devient chronique. Les collègues prennent peu à peu l'habitude de travailler en mode « dégradé ». La liste des suppressions de postes au niveau nationale est longue : - 2000 en 2022, -1500 en 2023, -2500 en 2024, -4000 en 2025. Les effets s'en ressentent dans notre département. Dans le 1er degré, 168 fermetures de classes sont prévues pour 2026 (1 école sur 4 dans est touchée dans le 94). C'est simple, depuis 2017 on compte 4 classes fermées tous les jours en France et l'équivalent d'une école tous les 4 jours (chiffres Snuipp). Par conséquent nous sommes face à des classe toujours chargées : en primaire, en moyenne, la France compte 22 élèves par classe. C'est deux élèves de plus que la moyenne européenne. A cela s'ajoute une destruction systématique des réseaux d'aide dans le 1^{er} degré (RASED). Au collège, on atteint presque les 26 élèves par classe en France, soit trois de plus que la moyenne européenne. Dans le même temps les effectifs de CPE et d'AED restent insuffisants.

Une inclusion au rabais :

Dans l'académie de Créteil en novembre 2025 ce sont 6 210 élèves qui sont en attente d'une aide humaine sur 28 097 notifié.es, soit un taux de 22 % de carence. Mais ce taux monte à 36,9% dans le 94. Des actions locales, souvent communes entre parents enseignant.es ont eu lieu ces 3 dernières années à l'échelle des écoles, des villes. Au niveau départemental

l'intersyndicale s'est emparée depuis longtemps de cette question. La grève du 15 janvier 2026 a été un jalon supplémentaire dans la création d'un rapport de force après les luttes spécifiques pour les AESH menées depuis 2022. L'intersyndicale revendique la création de
40 3000 postes d'AESH dans le 94 ainsi qu'un statut de fonctionnaire de catégorie B.

Vers un école de la ségrégation sociale :

Rappelons que les lycées sont sortis du dispositif REP en 2015. La carte est toujours gelée depuis. Plusieurs établissements du 94 demandent légitimement à y être inclus mais se voient opposer une fin de non recevoir (clg Halimi Ivry). Il est clair que le maintien du dispositif est
45 plus que menacé après l'élection présidentielle de 2027. D'un autre côté l'État et les collectivités territoriales subventionnent abondamment l'enseignement privé en lui consacrant 13,8 milliards d'euros en 2022, soit 75% de son budget. La loi Blanquer de juillet 2019 a généreusement ouvert les subsides de l'État aux écoles maternelles privées, alléguant une scolarisation plus précoce. La suite a confirmé que la mesure n'avait guère eu d'incidences
50 sur une augmentation de la scolarisation des élèves, mais avait contraint des communes à réduire le financement de leur école publique pour répondre à leurs nouvelles obligations, la compensation versée par l'État étant loin de couvrir l'ensemble des dépenses. De plus certaines collectivités vont parfois plus loin que ce que la loi oblige. Ainsi la région IDF a plusieurs fois été épinglée pour octroyer des rallonges budgétaires à certains lycées privés.
55 Des enquêtes journalistiques, comme celle de *Médiapart*, en août 2024, ont révélé des rallonges de 1,2 milliards d'euros en France. Tout ceci se fait dans la plus grande opacité. Nous constatons ainsi une hausse de l'évitement du public et un contournement de la carte scolaire dès le plus jeunes âge.

En bref nous constatons donc une école publique largement fissurée, qui ploie sous les
60 attaques multiples (réformes déstructurantes qui accroissent les inégalités, moyens en berne, organisation par l'État d'une mise en concurrence avec le privé) et qui ne peut pas remplir le rôle qui devrait être le sien : offrir à chacun.e des enfants une possibilité d'émancipation.

2. Nos revendications et un plan d'urgence

Dans un contexte national et international du repli sur soi, de l'individualisme et de montée
65 du fascisme, l'école de l'égalité des chances subi des attaques budgétaires et idéologiques. Celles-ci sont responsables d'une dégradation continue et brutale de nos conditions de travail et des conditions d'apprentissage de nos élèves. Nos revendications sont à la hauteur du désengagement de l'État, de l'abandon de nos banlieues, de la violence organisationnelle, de la gestion de la pénurie qui sont notre quotidien. C'est l'ampleur de la catastrophe qui nous
70 fait décliner certaines d'entre elles dans un plan d'urgence pour le Val-de-Marne.

Nos revendications :

- **Annulation immédiate des fermetures de classes** et réouvertures des classes fermées récemment. La baisse démographique éventuelle doit permettre d'alléger les effectifs de classe.
- 75 - **Remplacement des absences de professeur.es et du personnel administratif.** La désorganisation des écoles et la surcharge de travail dans les établissements provoquées par le non remplacement des personnels est un facteur de souffrance au travail et de risques psycho- sociaux.
- **Embauche massive d'AESH** et la suppression des PIAL.
- 80 - Création d'un **statut de fonctionnaire pour les AESH** en garantissant un temps plein choisi, un salaire digne et des perspectives de carrière.
- Obtention du **statut REP** pour les collèges ou écoles orphelines du département.
- **Augmentation des salaires** et des primes liées au déplacement alors que l'inflation dure depuis plusieurs années et que le prix du carburant croit fortement.
- 85 - **Plan de prévention des RPS** pour les personnels avec une visite médicale annuelle.

3. SUD Éducation 94 : un syndicat de lutte contre le fascisme et les discriminations.

Une extrême droite de plus en plus présente sur notre territoire :

- Si l'extrême droite est encore peu implantée électoralement dans le Val-de-Marne, les
- 90 dernières élections municipales montrent qu'elle existe bel et bien dans notre département et arrive à entrer dans bon nombre de conseils municipaux.
- Mais cette implantation électorale n'est que la partie émergée de l'iceberg. L'extrême droite et ses relais sont de plus en plus présents et cela s'illustre par de trop nombreux exemples :

- 95 - Dans la rue où des militants du PCF ivryen se sont fait agresser par des individus apparentés à l'extrême droite lors d'un collage pour la paix en Palestine.
- Dans nos services publics, où un conducteur de bus en charge du ramassage scolaire à Thiais s'est fait insulter, menacer de mort et agresser physiquement par un électeur d'extrême droite.

- 100 - Dans nos écoles, où un collègue de Vitry-sur-Seine a été jeté en pâture sur les réseaux sociaux par « les parents vigilants », groupuscule Zemmouriste d'extrême droite, pour avoir monté un projet autour des parcours migratoires.

Agir syndicalement contre l'extrême droite sur notre territoire :

SUD Éducation 94, à travers le collectif VISA, s'est pleinement investi dans la lutte contre l'extrême droite.

105 Ainsi, plusieurs actions ont pu être menées ces deux dernières années.

- Formation VISA intersyndicale « Connaître l'extrême droite pour mieux la combattre ».
- Rassemblement lors du meeting du candidat RN à Ivry-sur-Seine
- Organisation de ciné-débat à Ivry-sur-Seine et Villejuif.

110 Les circonstances nécessitent que notre syndicat poursuive et accentue son engagement dans ce collectif. **VISA** signifie Vigilance Initiatives Syndicales Antifascistes. C'est une association, qui nationalement, est composée de plus de 300 structures syndicales. Son rôle est de recenser, analyser et dénoncer les incursions de l'extrême-droite, et particulièrement du RN, sur le terrain social. Outil d'information et de réflexion servant à lutter collectivement contre l'implantation et l'audience de l'extrême droite dans le monde du travail, elle organise de
115 nombreuses formations. VISA 94 composé de la FSU, Solidaires, CGT Educ'action et de la CNT.

SUD Éducation 94 est également présent à travers ses militant.es dans le collectif « Enfant Sans Toit », constitué d'équipes éducatives, de familles et de citoyen.ne.s. Il cherche à maintenir une vigilance collective pour interpeller les pouvoirs publics, afin de faire respecter dans les droits de l'enfant celui inconditionnel du droit au logement. Il cherche à s'assurer qu'aucun enfant ne passe ses nuits dehors !

Dans l'Éducation nationale, une offensive réactionnaire qui s'ancre dans le Val-de-Marne :

Dans notre département, les attaques contre l'École publique ne sont ni abstraites ni isolées. Elles s'inscrivent dans une offensive idéologique plus large, portée par l'extrême droite et ses
125 relais, qui vise à transformer en profondeur les finalités de l'éducation. Cette offensive s'appuie sur des dynamiques bien concrètes : remise en cause des politiques d'égalité, pressions sur les contenus d'enseignement, promotion d'un modèle autoritaire de l'école et affaiblissement organisé du service public.

Les attaques contre **l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS)**
130 constituent un autre point d'ancrage local de cette offensive. Dans plusieurs établissements du département et de l'académie de Créteil, des personnels ont été confrontés à des pressions de la part de groupes de parents ou d'associations relayant des thèses réactionnaires, dénonçant une prétendue « idéologie » à l'école. Ces campagnes, souvent alimentées par des réseaux proches de l'extrême droite, visent directement des enseignements obligatoires et
135 fragilisent les équipes éducatives. Elles participent d'un projet plus large de contrôle des

contenus pédagogiques et de remise en cause des avancées en matière d'égalité et de lutte contre les discriminations.

140 Dans l'académie de Créteil, le développement de **l'éducation à la défense** illustre une évolution préoccupante des missions de l'École. À travers des dispositifs comme les classes
défense, les partenariats avec l'armée ou encore les interventions de militaires dans les
établissements, une culture de la sécurité et de l'encadrement s'installe progressivement dans
les pratiques pédagogiques. Présentée comme une formation à la citoyenneté, cette
145 orientation participe en réalité d'un brouillage des frontières entre éducation et institutions
militaires. Elle s'inscrit dans une logique plus large de promotion de valeurs d'ordre et de
discipline, au détriment d'une école émancipatrice fondée sur l'esprit critique et l'autonomie
des élèves.

150 La concentration du **secteur de l'édition scolaire** proche de l'extrême droite pose la question
du pluralisme des contenus. À travers la production de manuels, d'ouvrages ou de ressources
pédagogiques, c'est une bataille culturelle qui est menée, visant à imposer une lecture
conservatrice de l'histoire, de la société et des rapports sociaux.

Agir syndicalement contre l'extrême droite dans nos écoles :

Il est nécessaire que notre syndicat réaffirme sa lutte contre la montée de l'extrême droite et de toutes les discriminations.

155 La rentrée 2025 a été marquée par un grand nombre de changements de programme
notamment dans le premier degré. Des modifications sont également attendues pour les
rentrées 2026 à 2028 pour le français et les mathématiques au collège, et d'autres sont en
projet notamment en Histoire-Géographie. Ces changements sont souvent synonyme d'achat
de nouveau manuel scolaire. SUD Éducation 94 devra lancer une campagne de boycott des
différentes maisons d'édition de manuel scolaire liées aux personnalités d'extrême droite.
160 SUD Éducation 94 doit continuer de dénoncer la mise en place des « Classes Défense et
Sécurité Globale » (CDSG) et les partenariats entre le rectorat de Créteil et l'armée. Ceux-ci se
manifestent notamment à travers les projets mis en œuvre par le Trinôme académique,
annoncés en particulier ici : <https://hgc.ac-creteil.fr/?-education-defense>. Il peut aussi s'agir
de s'opposer localement à la présence de l'armée et de la police dans les forums d'orientation.
165 Pour cela, il est nécessaire (et peu évident) de créer du collectif entre collègues et avec les
parents, en développant des argumentaires solides, mettant en parallèle les dépenses pour
l'armée avec les fermetures de classe, par exemple. Un tel argumentaire peut être l'objet d'un
groupe de travail Solidaires 94, à l'image de ce qu'est en train de construire le 93. Enfin, pour
170 rendre ce travail plus efficace, il faut entretenir le travail en Intersyndicale, car les camarades
des autres OS ont aussi à cœur la lutte contre la militarisation de l'école. Cela s'est manifesté
lors de la rédaction d'un communiqué commun en novembre 2025 contre le « rallye citoyen »
« Vis ma vie de détenu » organisé au lycée Michelet de Fontenay par le Trinôme académique.

La FCPE est également favorable à ce travail de veille, de dénonciation, de lutte (projet de travail commun intersyndicale-FCPE sur la question avant l'été).

175 SUD Éducation 94 affirme son attachement et la nécessité de développer l'EVARS. Il est nécessaire que l'ensemble des personnels de l'éducation soit formé à l'EVARS et que des moyens humains supplémentaires soit déployés sur cette question.

SUD Éducation 94 observe une recrudescence des discriminations au sein de l'éducation nationale. Notre syndicat continuera à s'engager dans la défense des travailleur.euse.s
180 victimes de discrimination sur leur lieu de travail.

Ainsi, la remise en cause de l'éducation prioritaire dans le département constitue un exemple emblématique. À Champigny-sur-Marne, Ivry-sur-Seine ou encore Alfortville, plusieurs collèges sont menacés de sortie du réseau d'éducation prioritaire. Derrière l'argument technocratique d'indicateurs sociaux en amélioration, c'est une logique politique qui s'impose
185 : réduire les moyens alloués aux territoires populaires et affaiblir les dispositifs de lutte contre les inégalités. Cette vision est pleinement cohérente avec les positions de l'extrême droite, qui conteste historiquement les politiques de redistribution et d'égalité réelle.

Dans le même temps, les mobilisations se multiplient dans des villes comme Vitry-sur-Seine ou Créteil contre les fermetures de classes, les suppressions de postes et la dégradation des
190 conditions d'enseignement. Cette pénurie organisée alimente un discours bien connu : celui du discrédit de l'école publique, présenté comme inefficace ou dépassée. Ce discours est largement repris et amplifié par l'extrême droite, qui promeut en parallèle un recours accru au privé et une mise en concurrence des établissements.

Enfin, dans le Val-de-Marne, la progression de l'enseignement privé accentue ces dynamiques.
195 Dans des villes comme Saint-Maur-des-Fossés ou Nogent-sur-Marne, le recours au privé est en augmentation, notamment parmi les catégories sociales les plus favorisées. Ce phénomène, encouragé par le discours de défiance envers l'école publique, contribue à une ségrégation scolaire croissante. Il correspond pleinement à un projet de société inégalitaire, où l'école n'est plus un lieu de mixité mais un espace de tri social.

Notre outil syndical

Fonctionnement général interne de SUD Éducation 94 :

SUD Éducation 94 est un syndicat de lutte et de transformation sociale. Il appartient à la fédération SUD Éducation qui porte les mêmes valeurs.

5 Dans notre syndicat, la démocratie s'exerce directement grâce à des AG bimensuelles. Notre ES (équipe syndicale) est élue chaque année lors de l'AG de juin, elle est en charge de mettre en œuvre les décisions prises lors des AG.

Certain.es militant.es vont bénéficier d'un temps de décharge pour permettre au syndicat de fonctionner.

10 Notre syndicat a fait le choix de limiter les décharges :

- Pas plus de 50% de temps de décharge par an
- Pas plus de 6 années consécutives de décharge

L'équipe syndicale est composée de l'ensemble des déchargé.es et de personnes volontaires non déchargées. Lors de l'AG de juin les militant.es se répartissent les différents mandats pour faire fonctionner notre syndicat.

15 Tout.e adhérent.e peut assister à des réunions de l'équipe syndicale.

Les militant.es déchargé.es sont en charge notamment de l'aide individuelle des personnels.

Analyse de notre fonctionnement lors 4 dernières années :

20 Ces dernières années ont montré une difficulté à être nombreux dans l'action et à assurer l'ensemble des missions du travail syndical.

Notre développement :

25 - Notre syndicat compte chaque année entre 150 et 200 adhérent.es, mais peine à grandir. Tous les ans de nouvelles personnes adhèrent et d'autres ne renouvellent pas leur adhésion. Les départs de notre syndicat sont liés notamment aux mutations et ponctuellement à des désaccords avec la ligne du syndicat.

- Notons que notre syndicat n'est pas représentatif des travailleur.euse.s de l'éducation nationale. Nous avons majoritairement des enseignant.es du second degré. Notre syndicat compte trop peu de professeur.es du premier degré, d'AED et de personnels administratifs.

30 - Depuis maintenant deux ans nous parvenons à syndiquer un nombre de plus en plus important d'AESH. Cela peut s'expliquer en partie par notre victoire au conseil d'État concernant la rétroactivité de la prime REP/REP+.

35 - Depuis l'an dernier, il a été décidé de proposer au travailleur.euses du département dans les collèges de se syndiquer à SUD CT afin de renforcer ce syndicat en laissant toutefois la possibilité à des adhérent.es de se syndiquer à SUD Éducation 94.

- Notre syndicat s'est développé de façon inégale sur notre territoire. La majeure partie des militant.es sont à Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine ou à Champigny-sur-Marne. Ces implantations permettent de gagner de plus en plus d'adhérent.es sur ces territoires. C'est notamment le cas au lycée Jean Macé de Vitry-sur-Seine.

40 **Nos Assemblées Générales (AG) :**

- Ces dernières années, la participation aux Assemblées Générales a fluctué. Elles ont par moments pu rassembler une quarantaine de militant.es mais elles ont parfois réuni seulement l'Équipe Syndicale. De plus, notre syndicat rencontre de vraies difficultés à faire venir les adhérent.es en AG pour la première fois.
- 45 - Nous avons, il y a deux ans, fait le choix de passer d'un modèle hybride (2 AG en soirée et 3 AG de journée par an) à un modèle où l'ensemble des AG se tiendrait en journée. Force est de constater que ce fonctionnement n'a pas permis un regain de participation.
- Nous avons pour l'année 2025-2026 fait le choix d'organiser des AG délocalisées.
- 50 - Ainsi une AG a pu se tenir à la GAB et une autre à Ivry-sur-Seine. Le résultat de cette expérimentation est contrasté. L'AG à la GAB n'ayant réuni que 5 personnes n'a pas été une réussite, au contraire de celle à Ivry qui a rassemblé une vingtaine de personnes dont des néo-participantes.

L'Équipe Syndicale (ES)

- 55 - Notre Équipe Syndicale a longtemps fonctionné avec des réunions hebdomadaires en présentiel le soir à la Maison des Syndicats de Créteil. Elle a souvent rassemblé 5 à 8 militant.es. Ce fonctionnement nécessite un investissement important, obligeant les membres de l'ES à enchaîner une réunion le soir après leur journée de travail avec très souvent un déplacement supplémentaire.
- 60 - Pour l'année 2025-2026 il a été décidé de mettre en place un fonctionnement plus allégé et hybride. Avec une réunion toutes les deux semaines et une alternance entre présentiel et visio. Ce fonctionnement n'a pas permis de dynamiser davantage nos ES et la participation s'est trop souvent limitée à l'équipe de déchargé.es.
- En janvier, l'ES a décidé de passer à une réunion hebdomadaire en visio le dimanche
- 65 - soir pour que les déchargé.es puissent partager le travail effectué la semaine précédente et planifier le travail pour la suivante. Initialement l'objectif était de permettre à des militant.es de venir poser des questions et participer à la vie démocratique. À ce jour, aucune personne n'a participé à ce rendez-vous hebdomadaire, hormis les déchargé.es.
- 70 - Ce nouveau fonctionnement pose la question des prises de décisions nécessaires entre deux AG qui sont forcément difficiles avec le peu de représentativité. En février, nous avons réussi à organiser une ES élargie un mercredi après-midi qui nous avait permis d'avancer sur plusieurs dossiers et ainsi prendre certaines décisions, mais nous n'avons pas réussi à réitérer cela depuis.
- 75 - Les membres de l'ES doivent également siéger au Conseil Fédéral et porter les décisions qui ont été prises lors des AG. Ce travail fait partie des réussites de notre fonctionnement syndical même s'il a été plus difficile ces derniers temps de tenir nos débats en AG sur les points de CF.

Les déchargé.es :

- 80 - Depuis les élections de 2022, SUD Éducation 94 dispose de 2 équivalents temps plein de décharge.
 - Il y a maintenant 2 ans, SUD Éducation 94 a décidé de donner ¼ de décharge pour Solidaires 94.

- 85 - Depuis 4 ans, l'essentiel du travail des déchargé.es consiste à assurer la permanence et à apporter une aide individuelle aux personnels de l'éducation nationale (répondre au téléphone et aux mails). Nous estimons que ce travail est fait consciencieusement mais se heurte par moment à des compétences déséquilibrées dans l'équipe de déchargé.es pour répondre aux sollicitations des travailleur.euse.s.
- 90 - Notre syndicat accompagne régulièrement les personnels lors d'entretiens physiques au rectorat, à la DSDEN ou dans les établissements.
- 95 - Les déchargé.es rencontrent des difficultés à mener d'autres missions comme faire des tournées, participer à des HIS dans des établissements, développer des sections de ville. ou organiser des RIS. Il faut noter cependant qu'une RIS a eu lieu cette année et surtout que, depuis 2 ans et demi, plusieurs stages sont proposés chaque année avec un taux élevé d'inscrits dès le formulaire d'inscription envoyé.

Les sections de villes :

- En juin 2025, l'AG a décidé de développer nos sections de ville. Actuellement nous n'avons pas réussi à porter réellement ce projet. Seule une section s'est créée sur le district Arcueil, Cachan, Villejuif, Le Kremlin-Bicêtre.
- 100 - De plus, certaines sections de ville, comme Champigny-sur-Marne, se sont mises en sommeil ces derniers temps.
- Il est à noter que la section de ville d'Ivry-sur-Seine est particulièrement active. Des réunions se tiennent régulièrement et les militant.es arrivent à s'organiser pour faire des tournées. Cette dynamique s'est également traduite par une hausse des adhésions dans cette ville. De plus, cette section est partie prenante des nombreuses luttes sur la ville. Une demande de local Solidaires est en cours auprès de la mairie d'Ivry.
- 105

Prenons des décisions pour l'avenir :

Notre congrès doit maintenant prendre des décisions pour les quatre années à venir.

- 110 - Le développement de notre syndicat
 - Fonctionnement et développement des sections de ville
 - Création et mise en place de commissions / groupes de travail
 - Organisation de nos Assemblées Générales
 - Organisation de formations et de RIS
 - 115 ○ Projet pour les élections professionnelles.
 - Relation avec le syndicat SUD CT.
- La mise en œuvre de nos intentions syndicales
 - Hiérarchisation de nos mandats
 - Organisation et fonctionnement de l'Équipe Syndicale et des décharges.
 - 120 ○ Place des commissions /groupes de travail

Pistes de réflexions :

- Permettre à des adhérent.es de prendre des responsabilités, d'entrer dans des commissions / groupes de travail concrets : groupe 1^{er} degré, groupe AESH, groupe tournées d'établissement, groupe lutte contre les discriminations...
- 125 - Varier le format des AG : journée, soirée, présentiel, visio, à Créteil ou délocalisé sur le territoire...
- Créer des modules de formation interne : d'aide à la personne pour répondre aux mails, sur le juridique, sur les conditions de travail...

130

- Organiser plus de RIS
- Avoir plus de personnes déchargées
- Prioriser nos mandats et accepter que tout le travail ne peut pas être fait.
- Développer les sections de villes, de circonscription ou de district.
- Organiser davantage de tournées d'établissement